

Commune de Bissen
A l'attention de Monsieur
le Bourgmestre SCHUMMER Jos
1, Rue des Moulins
L-7784 Bissen



OBJET : Médecins Sans Frontières Luxembourg à la rencontre des habitants de votre commune.

Monsieur le Bourgmestre
Mesdames et Messieurs les Echevins

Du 04 juin au 30 septembre 2018, avec l'autorisation du ministère de la justice, Médecins Sans Frontières (MSF) lance sa campagne annuelle de porte-à-porte auprès de la population luxembourgeoise. En plus de sensibiliser directement les habitants des communes aux actions menées par l'organisation, l'objectif est d'obtenir un soutien financier régulier de la part de nouveaux donateurs.

Cette campagne sera menée par quatre partenaires terrains. Aisément identifiables grâce à une tenue et un badge officiel MSF, **ils seront présents dans la commune de Bissen du 4 au 5 septembre 2018 entre 11h30 et 19h00.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces personnes sont formées en interne par nos soins afin de garantir une approche extrêmement respectueuse des habitants des communes visitées. De plus, nous n'acceptons pas d'argent liquide et proposons uniquement aux potentiels donateurs de remplir un formulaire de soutien mensuel qui acte leur engagement.

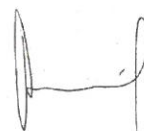
Pour information, nous avons également pris la disposition d'avertir la police via un courrier postal.

L'indépendance et l'impartialité de Médecins Sans Frontières sont principalement garanties par le soutien des donateurs. En effet, 91% de nos dons proviennent de fonds privés. Cette nouvelle campagne est un maillon essentiel au maintien de ces valeurs.

N'hésitez pas à contacter mon collaborateur Julien Pincemaille pour de plus amples informations au 33 25 15-502.

Je vous remercie d'avance de joindre vos forces aux nôtres et je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Bourgmestre, mes salutations distinguées.

Paul Delaunois
Directeur Général





Collectes à domicile

Luxembourg, le 16 mai 2018

MEDECINS SANS FRONTIERES
à l'attn. de Monsieur Paul DELANOIS
68, rue de Gasperich
L – 1617 LUXEMBOURG

Concerne : Autorisation de collecte à domicile

Monsieur,

En réponse à votre demande du 13 avril 2018, j'ai l'honneur de vous informer que l'association *Médecins Sans Frontières Luxembourg* est autorisée à organiser, pendant la période du **1^{er} au 30 juin** ainsi que du **1^{er} août au 30 septembre 2018**, une collecte pécuniaire à domicile au profit de ses œuvres philanthropiques.

La présente autorisation est soumise à la condition que les personnes recueillant les fonds à domicile soient munies d'une **attestation nominative** indiquant qu'elles sont habilitées à effectuer cette collecte pendant les périodes en question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre de la Justice,



Luc REDING
Conseiller